

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 20 janvier 2011

Convention pour mise à disposition d'un local : Le Conseil Municipal approuve le projet de convention de mise à disposition d'un local au profit de Madame Rosemarie Picot afin qu'elle établisse un cabinet infirmier.

Déplacement d'assiette d'une portion de CR : Le Conseil Municipal approuve la cession d'une portion délaissée de chemin rural au profit de Monsieur et Madame Delettre, ainsi que l'acquisition par la commune du chemin privé appartenant à Monsieur et Madame Delettre. Les frais liés à ces transactions sont partagés par moitié entre les deux parties. Le Conseil Municipal décide de soumettre le projet de modification du tracé à l'enquête publique réglementaire.

Déplacement d'assiette d'une portion du CR de Souesmes aux Chassignoles : Le Conseil Municipal accepte (1 contre – Monsieur Jean-Louis Beaujean) la demande de Monsieur et Madame Perniceni concernant le déplacement d'une partie d'environ 450 mètres du chemin rural de Souesmes aux Chassignoles. Cette proposition consiste à céder à la commune un chemin de terre à prendre dans la parcelle D.1293, d'acquérir la portion de chemin rural à déclasser. Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par les demandeurs.

Renforcement du traitement du fer et du manganèse : Le Conseil Municipal sollicite de l'agence de l'eau Loire Bretagne une participation financière pour la mise en place d'une déferrisation suivie d'un traitement du manganèse sur le site du forage de Mousselet dont le montant des travaux est estimé à 331 500 € HT ainsi qu'une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire pour ces mêmes travaux.

Avis sur conclusions du Commissaire-Enquêteur : Le Conseil Municipal prend note des rapports du commissaire-enquêteur concernant la révision du zonage d'assainissement et du projet du Plan Local d'Urbanisme. Il propose de tenir compte de la totalité des observations formulées par les P.P.A (Personnes Publiques Associées) et par le commissaire-enquêteur.

Vente de véhicule : Le Conseil Municipal retient la proposition (1 100 €) faite par Monsieur Philippe Poirier pour la vente du véhicule communal Master fourgon.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz naturel : Le Conseil Municipal adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz naturel et fixe le montant de cette redevance prévu par le décret concernant cette opération.

Plan de formation inter collectivités du Pays de Grande Sologne : Le Conseil Municipal approuve le plan de formation inter collectivités du Pays de Grande Sologne et précise que les frais de déplacement et de restauration des agents qui partiront à ces journées de formation seront pris en charge par la commune.

Droit de préemption sur fonds de commerce : Le Conseil Municipal :

- accepte la proposition d'instauration d'un droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux,
- prend acte du projet de périmètre de sauvegarde,
- charge Monsieur le Maire d'établir le rapport d'analyse de la situation du commerce et de l'artisanat à l'intérieur du périmètre,
- charge Monsieur le Maire de transmettre aux chambres consulaires, pour avis, ces différents documents ainsi que le projet de délibération.

Divers :

Monsieur François Moreau, en qualité de Président de l'Association de Pêche « Le Gardon » remercie la commune pour le remplacement de la bonde de l'étang des Gatz.